

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

Numéro de la question		
#	Question	Réponse
1	Pourquoi a-t-on relâché tant d'eau à l'automne et à l'hiver 2020 tandis que les risques d'inondation au printemps 2021 étaient si faibles?	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslr/videos .
2	Que peut-on faire pour hausser le niveau d'eau le plus rapidement possible sans mettre en danger la navigation commerciale?	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslr/videos .
3	Existe-t-il, un comité international de gouvernance pour le lac Ontario ? Si oui, est-ce qu'il y a un équivalent pour le lac Érié?	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslr/videos .

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

4	<p>On parle toujours de <i>Mother nature</i> (sic). A quel point pourrions-nous utiliser l'eau des quatre autres grands lacs? Pourquoi ne pas utiliser cette grande quantité d'eau?</p>	<p>Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos.</p>
5	<p>Vous dites que les autres lacs sont plus lents à réagir que le lac Ontario, mais ce dernier est le seul à être régulé. Pourquoi le lac Ontario connaît-il de telles variations de niveau extrêmes, contrairement aux autres lacs?</p>	<p>Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos.</p>
6	<p>Comment peut-on changer le traité? Il date.</p>	<p>Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

7	<p>Le barrage Moses-Saunders est-il autorisé à apporter des ajustements opérationnels (peak and pond) faisant ainsi varier quotidiennement le niveau d'eau du lac Saint-Laurent à la baisse ou à la hausse? Dans l'affirmative, quelles sont ses limites d'action?</p>	<p>Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos.</p>
8	<p>Malgré des indications claires de conditions douces caractérisées par un faible couvert de neige et un faible couvert de glace, combinés à des précipitations inférieures à leur moyenne, le débit sortant a été maintenu bien au-dessus des ANB, de la fin 2020 à avril 2021. Pourquoi cette</p>	<p>Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	stratégie? Deuxièmement, quels sont les plans pour 2021?	
9	Pourquoi le lac Ontario est-il le seul des Grands lacs dont le niveau d'eau se situe sous sa moyenne à long terme?	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos .
10	Le niveau d'eau du cours inférieur du fleuve Saint-Laurent est-il à son plus bas pour cet été, ou va-t-il vraisemblablement baisser davantage? Y a-t-il moyen d'augmenter le niveau d'eau d'une façon qui n'a pas encore été essayée?	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos .

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

11	Dans des conditions de temps sec, vous disposez de la marge voulue pour réduire le débit sortant sans nuire au lac Saint-Louis et à d'autres intérêts. Pourquoi ne le faites-vous pas?	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos .
12	Par quel type de loi (internationale, nationale et régionale) le Conseil est-il régi? Ne pourrait-on pas modifier le texte pour inclure les entreprises, les plaisanciers et les propriétaires fonciers?	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos .
13	Dans les années antérieures, du début à la mi-avril les débits sortants furent réduits à leur plus faible écoulement, pour un certain temps. Pourquoi cela n'a-	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslrb/videos .

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	t-il pas été fait cette année?	
14	En 2017, la navigation commerciale fut interrompue pendant un certain temps. Pourquoi ne pas limiter le débit à 190 000 pi ³ /s pendant un temps pour rétablir le niveau d'eau du lac?	Réponse donnée en direct. Pour visionner les enregistrements vidéo des réunions, cliquer ici : https://ijc.org/fr/loslr/videos .
15	Pourquoi est-ce que vos rapports hebdomadaires sur les niveaux d'eau n'incluent-ils aucune donnée sur la section du fleuve Saint-Laurent située en amont du barrage Iroquois? La région des Mille-Îles n'est jamais	Le Conseil suit les niveaux d'eau sur l'ensemble du système des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent. Pour ce qui est des niveaux d'eau dans la région des Mille-Îles, le Conseil surveille les limnimètres de Kingston, dans la baie Alexandria, de Brockville et d'Ogdensburg dont les données peuvent être obtenues auprès du Service hydrographique du Canada (https://www.waterlevels.gc.ca/fra/find/zone/45) et de la National Oceanic and Atmospheric Administration. (https://tidesandcurrents.noaa.gov/stations.html?type=Water+Levels#Great%20Lakes%20-%20st.%20Lawrence%20River).

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	adéquatement représentée.	
--	------------------------------	--

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

<p>Pourquoi avez-vous permis qu'on en arrive à un niveau d'eau aussi bas? Avez-vous essayé d'être plus malins que Dame nature? C'est le niveau d'eau le plus bas jamais enregistré. Je ne m'attends pas à ce que le niveau d'eau atteigne sa moyenne cette saison. Ai-je raison? Prévoyez-vous de relâcher de l'eau cet automne comme vous l'avez fait par le passé? Dans l'affirmative, le niveau d'eau du fleuve sera plus bas que jamais.</p>	<p>Cette année, les bas niveaux d'eau généralisés dans l'ensemble du système du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ont été causés par des conditions anormalement sèches.</p> <p>Nous ne savons pas encore si les niveaux d'eau atteindront leurs valeurs moyennes saisonnières à long terme cette saison, parce que nous ne savons pas encore quel temps il fera. Il faut attendre de voir si le reste de l'année sera pluvieux ou sec. Selon les dernières prévisions, il est possible que les niveaux d'eau du lac Ontario et du fleuve dans la région des Mille-Îles atteignent leurs valeurs moyennes à long terme cet automne (https://ijc.org/en/loslrb/watershed/forecasts).</p> <p>Cet automne, le Conseil envisage de fixer les débits sortants du lac Ontario d'après ceux que prévoit le Plan 2014. Les débits sortants devraient généralement s'abaisser au fur et à mesure que le niveau d'eau du lac Ontario entame sa diminution saisonnière.</p>
--	---

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

17	<p>Quelle prépondérance accorde-t-on à Montréal quand le niveau d'eau du fleuve descend trop bas? Le barrage Moses-Saunders va-t-il laisser passer plus d'eaux pour éviter que le niveau ne soit trop bas dans le port?</p>	<p>Dans des conditions de bas niveau d'eau du lac Ontario, le Conseil est tenu de « fournir toute l'aide possible aux prises d'eau municipales, à la navigation et à production d'électricité, en amont et en aval ». Dans des conditions de bas niveau d'eau, le Conseil discute des répercussions signalées et utilise l'information disponible pour prendre les meilleures décisions possibles. Aucun lieu en particulier ne fait l'objet de plus d'attention que les autres.</p> <p>Si le niveau d'eau descend à un seuil critique à Montréal, le Plan 2014 prévoit l'application de la « limite M » afin d'équilibrer les bas niveaux d'eau en amont (lac Ontario) et en aval (cours inférieur du fleuve Saint-Laurent). Pendant que le niveau d'eau du lac Ontario est supérieur à 74,20 m (SRIGL, 1985), le Conseil devrait alors ajuster le débit sortant pour maintenir le niveau d'eau du lac Saint-Louis à Pointe-Claire à 20,64 m ou plus (SRIGL, 1985) https://ijc.org/sites/default/files/Plan%202014%20FR.pdf</p> <p>Le Conseil peut également décider en raison de bas niveaux d'eau imprévus, de porter assistance à des navires commerciaux arrivant au port de Montréal, en autorisant une augmentation temporaire et minime du débit sortant du lac Ontario (https://ijc.org/fr/loslrb/who/directives/deviations).</p>
18	<p>Pourquoi vous servez-vous du lac Saint-Laurent comme d'une cuvette de WC, puisque, d'une semaine à l'autre, nous sommes soit au sec, soit inondés? Deux années de suite, vous avez asséché la partie lacustre du fleuve, tuant tout ce qui y vivait pour n'avoir laissé que de la boue et des flaques d'eau</p>	<p>Comme nous l'avons mentionné lors de la présentation, le niveau du lac Saint-Laurent est très influencé par les variations du débit sortant à hauteur du barrage Moses-Saunders (https://ijc.org/fr/clofs/lac-saint-laurent). En général, quand le niveau d'eau du lac Ontario est élevé, son débit sortant l'est également, ce qui correspond aux faibles niveaux d'eau du lac Saint-Laurent. Cela est vrai depuis la construction du barrage et l'aménagement de la voie maritime. Il y a toujours eu, et il y aura toujours des fluctuations importantes de niveau d'eau du lac Saint-Laurent. Ces fluctuations se produisent pendant les périodes naturellement extrêmement pluvieuses ou sèches, comme celles que nous avons connues récemment, quel que soit le plan de régularisation en place. L'analyse effectuée après la crue de 2017 a indiqué que les niveaux d'eau se situent à quelques centimètres de ceux observés en vertu de l'ancien plan de régularisation. Un rapport à ce sujet peut être consulté à cette adresse : https://www.ijc.org/fr/clofs/conditions-observees-et-regularisation-du-debit-en-2017-0</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	<p>qui ont gelé l'hiver. Le niveau d'eau est descendu si bas au printemps que la plupart des poissons n'ont même pas pu rejoindre leurs frayères. On nous donne toujours la même réponse : C'est à cause de la pluie, de la neige, du vent ou des changements climatiques... et pourtant, tout a bien fonctionné pendant plus de 57 ans, jusqu'à la mise en œuvre du Plan 2014.</p>	
19	<p>Compte tenu des conditions de sécheresse de cette année, à quelles répercussions peut-on s'attendre sur les voies maritimes et en matière de restrictions imposées à la</p>	<p>Les restrictions à la navigation dans la voie maritime sont établies par la Great Lakes St. Lawrence Seaway Development Corporation (https://www.seaway.dot.gov) et par la Corporation de gestion de la voie maritime du Saint-Laurent (https://greatlakes-seaway.com), et non par le Conseil ou par la CMI. La plupart des navires sont normalement capables de s'adapter et de naviguer dans le réseau hydrographique en chargeant moins de marchandises au départ, quand il est prévu que le niveau d'eau sera bas. Des limitations de vitesse peuvent également être imposées pour assurer la sécurité des opérations dans les secteurs de hauts fonds connus, dans les chenaux de navigation. Ces facteurs peuvent nuire à l'efficacité des opérations de transport maritime.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	navigation commerciale?	
20	<p>Est-il juste de supposer que le niveau d'eau en amont du barrage ne peut pas être augmenté parce que cela exigerait une diminution considérable du débit sortant? Si on le faisait, il n'y aurait pas assez d'eau pour le transport maritime en aval du barrage. Cette explication, bien que simple, est-elle exacte?</p>	<p>C'est essentiellement de cela dont il s'agit. Le Conseil a réduit le débit sortant de 200 m³/s en juin et en juillet 2021, ce qui a eu pour effet de provoquer une hausse du niveau d'eau en amont du barrage Moses-Saunders (dans le lac Saint-Laurent) d'environ 15 cm (6 po). Le niveau d'eau en aval du barrage Moses-Saunders (dans le lac Saint-Louis, dans la région de Montréal) a pour sa part diminué d'environ 10 cm (4 po). Des réductions supplémentaires du débit sortant auraient augmenté davantage le niveau d'eau en amont, mais, du même coup, ils auraient réduit davantage celui en aval, ce qui aurait pu nuire aux opérations de transport commercial.</p>
21	<p>Le Conseil est-il convaincu qu'il existe encore suffisamment de stations climatologiques produisant des relevés de précipitations exacts (aucune donnée manquante) pour permettre de</p>	<p>Tout comme en faisant usage de stations climatologiques, les précipitations sur le bassin versant du lac Ontario sont aussi estimées à l'aide de modèles météorologiques où il n'existe pas de stations. Ces modèles sont régulièrement validés et le Conseil est confiant que la quantité de précipitations sur le bassin est bien estimée.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	<p>s'écarter des normales climatologiques mensuelles devant être déterminées pour le côté canadien du bassin versant du lac Ontario? Dans la négative, a-t-on entrepris des démarches pour obtenir le rétablissement d'un réseau adéquat de stations climatologiques ?</p>	
22	<p>Le Plan est une erreur. À l'été 2016, avant sa mise en œuvre, dans des conditions de sécheresse semblables, le niveau d'eau était de 2 pieds supérieur.</p>	<p>Bien que l'été 2016 ait été sec dans la partie sud du bassin des Grands Lacs, la sécheresse n'a duré que quelques mois et n'a pas été aussi grave que ce que nous avons connu récemment en 2021. Des conditions météo « sèches » furent observées de juin 2020 à mai 2021 dans le plus récente sécheresse de l'ensemble du bassin.</p>
23	<p>Le débit à la sortie du barrage Moses-Saunders influe-t-il sur la vitesse</p>	<p>Les chutes Niagara ont un tel débit que le volume d'eau qui se déverse dans le lac Ontario n'est influencé ni par la régularisation au barrage Moses-Saunders ni par le niveau d'eau relatif du lac Ontario. Le volume d'eau qui s'écoule du lac Érié dans la rivière Niagara dépend du niveau d'eau naturel du lac Érié ainsi que des vents locaux qui peuvent pousser davantage d'eau dans la rivière Niagara. Plus le niveau d'eau du lac Érié est élevé et plus le débit de la rivière est important. Le lac</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	d'écoulement de la rivière Niagara?	Érié est beaucoup plus haut (en altitude) que le lac Ontario, et l'eau subit un décrochage de 50 m (150 pi) aux chutes Niagara avant de s'écouler dans le lac Ontario. Le différentiel de hauteur est tel qu'il n'est physiquement pas possible que le lac Ontario ait une quelconque incidence sur le niveau d'eau en amont des chutes Niagara.
24	Pourquoi le niveau d'eau du lac Saint-Laurent fluctue-t-il tant, tandis que celui du lac Saint-François fluctue très rarement de plus de quelques pouces, même s'il compose avec toute l'eau qui passe par le barrage Moses-Saunders à Cornwall?	<p>Le lac Saint-Laurent, en tant que bief ou réservoir amont du barrage Moses-Saunders, est très sensible aux variations du débit sortant (https://ijc.org/fr/clofs/lac-saint-laurent).</p> <p>Le niveau d'eau du lac Saint-François fluctue dans une fourchette beaucoup plus étroite d'environ 30 cm (12 po) parce que l'eau qui y entre en provenance du barrage Moses-Saunders en ressort du coup essentiellement des installations d'Hydro-Québec (Beauharnois et Coteau-Les Cèdres). Les installations d'Hydro-Québec sont dites « au fil de l'eau », ce qui veut dire qu'elles ont une capacité de stockage très limitée.</p>
25	Pourquoi continuons-nous d'abaisser les niveaux d'eau si rapidement à la fin août? Pourquoi cette réduction ne peut-elle pas être faite plus tard à l'automne pour prolonger la saison des plaisanciers?	<p>Les niveaux d'eau du lac Ontario diminuent naturellement en juillet et en août parce que les précipitations sont habituellement moindres dans les deux derniers mois de l'été et que, sous l'effet de températures estivales plus élevées, le taux d'évaporation augmente. Ces deux forces naturelles se combinent pour provoquer une diminution du niveau d'eau du lac tout au long de l'été, jusqu'à l'automne. Pour en savoir plus (en anglais seulement) : https://www.lre.usace.army.mil/Portals/69/docs/GreatLakesInfo/docs/UpdateArticles/update200.pdf</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

<p>La Garde côtière canadienne fait état de niveaux d'eau qui sont égaux ou inférieurs au zéro des cartes pour Montréal et pour les secteurs plus à l'est. À quel moment la navigation est-elle touchée? Je me souviens qu'au début de cette année, les débits sortants du lac Ontario ont été légèrement augmentés pour permettre à un navire remontant le fleuve Saint-Laurent d'atteindre Montréal en raison d'un niveau d'eau inférieur, mais le niveau est encore plus bas aujourd'hui qu'à l'époque. À quel moment le transport maritime sera-t-il touché et</p>	<p>Le moment où la navigation est touchée dépend de divers facteurs, dont le lieu, le type de navire concerné et son tirant d'eau. En général, la plupart des navires sont capables de s'adapter et de naviguer dans le système, par exemple en réduisant sa cargaison au départ, quand il est prévu que le niveau d'eau sera bas. La Garde côtière canadienne publie des prévisions de niveaux d'eau pour Montréal et les secteurs plus à l'est afin d'aider l'industrie du transport maritime commercial à planifier ses opérations (https://www.marinfo.gc.ca/fr/Niveaux/Bulletin.php). Comme nous l'avons indiqué, il arrive au Conseil de porter assistance à la navigation commerciale, quand le niveau d'eau diminue de façon imprévue, en autorisant des déviations mineures temporaires du débit sortant (https://ijc.org/fr/clofsl/qui/directives/ajustements). Le Plan de régularisation 2014 comprend également une règle appelée « limite M » qui vise à équilibrer les bas niveaux d'eau en amont (lac Ontario) et en aval (cours inférieur du fleuve Saint-Laurent). Bien que le niveau d'eau du lac Ontario soit supérieur à 74,20 m (SRIGL, 1985), le Conseil pourrait ajuster son débit sortant pour maintenir le niveau d'eau du lac Saint-Louis, à Pointe-Claire, à environ 20,64 m (SRIGL, 1985) (https://legacyfiles.ijc.org/publications/Plan%202014%20FR.pdf).</p>
--	---

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	<p>à quel moment faudra-t-il de nouveau augmenter le débit pour maintenir le niveau d'eau du cours inférieur du fleuve Saint-Laurent?</p>	
27	<p>Le lac Ontario reçoit environ 80 % de toute l'eau en provenance des Grands Lacs d'amont. Si les niveaux d'eau de ces derniers demeurent au-dessus de la normale, malgré les précipitations, pourquoi le lac Ontario continue-t-il de baisser, tandis que les Grands Lacs d'amont ne</p>	<p>Dans le courant de la dernière année, les niveaux d'eau de tous les lacs sont passés nettement en dessous de leurs moyennes historiques en raison de conditions sèches, mais l'an dernier, les niveaux d'eau des lacs d'amont étaient beaucoup plus élevés (au point même de correspondre à des niveaux historiques élevés). Les récentes conditions de sécheresse ont été plus accentuées dans la partie inférieure du bassin des Grands Lacs, ce qui a eu des répercussions plus importantes sur le lac Ontario. Les niveaux d'eau des lacs intérieurs sont également bas, comparativement à leurs moyennes historiques. Enfin, il n'y a aucun moyen de transférer l'eau des lacs d'amont dans le lac Ontario, mis à part l'écoulement naturel par la rivière Niagara et le canal Welland.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	<p>bougent pas? Tous les lacs intérieurs au nord du lac Ontario présentent des niveaux normaux. Je suis agriculteur sur la rive nord du lac Ontario et je sais que c'est la sécheresse, mais les Grands Lacs d'amont ont des réserves suffisantes pour maintenir le lac Ontario.</p>	
28	<p>Les niveaux d'eau indiqués sur les graphiques de la CMI représentent les niveaux d'eau maximal, minimal, moyen et actuel. Pour le lac Ontario, par exemple, y a-t-il un niveau d'eau « optimal »?</p>	<p>Il n'y a pas de niveau d'eau « optimal » pour le lac Ontario. La notion de niveau « optimal » est subjective et chaque personne, chaque groupe d'intervenants aura ses propres préférences quant à ce que doit être le niveau d'eau. Nous indiquons les niveaux d'eau maximum, minimum, moyen et actuel parce qu'ils sont mesurables et quantifiables (https://ijc.org/fr/clofsl/bassin/niveau-d%27eau).</p>
29	<p>Le bas niveau d'eau du lac Saint-Laurent aura-t-il une incidence sur les prises d'eau municipales?</p>	<p>Les prises d'eau municipales ne devraient pas être touchées par les bas niveaux d'eau en 2021. Le niveau d'eau du lac Saint-Laurent est surveillé de près et le Plan 2014 énonce des règles précises visant à prévenir les répercussions sur les prises d'eau municipales. Par exemple, en hiver, la limite I permet d'éviter que le niveau d'eau du lac Saint-Laurent (au barrage Long Sault) descende à moins de 71,8 m (235,6 pi).</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

30	<p>Quand allez-vous enfin admettre que le Plan 2014 ne fonctionne pas pour envisager de passer à un Plan qui fonctionne et qui permette de maintenir un niveau d'eau relativement continu dans le fleuve Saint-Laurent?</p>	<p>Le niveau d'eau du fleuve Saint-Laurent ne pourra jamais être stabilisé grâce à un plan de régularisation, quel qu'il soit, et il sera toujours affecté par les ajustements de débit. Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) étudie actuellement les améliorations qui pourraient être apportées au plan de régularisation à la faveur de l'examen accéléré du Plan 2014 (https://www.ijc.org/fr/gagl/examen-accelere).</p>
31	<p>Pourriez-vous montrer une comparaison du niveau d'eau du lac entre le mois d'avril 2020 et celui d'avril 2021. On devrait y constater une différence importante et voir que les conditions de sécheresse ont été beaucoup plus précoces que ce qui a été précisé dans la présentation.</p>	<p>En avril 2020, le niveau d'eau du lac Ontario a varié entre 75,24 m et 75,36 m (SRIGL, 1985), pour un niveau moyen mensuel de 75,32 m. En avril 2021, son niveau a varié entre 74,56 m et 74,68 m, pour un niveau moyen mensuel était de 74,62 m. Les niveaux moyens quotidiens des trois dernières années peuvent également être consultés sur le graphique interactif suivant : https://ijc.org/fr/clofsl/bassin/niveau-d%27eau</p> <p>Les conditions locales d'apports d'eau du lac Ontario ont été inférieures à leur moyenne pendant la majeure partie de l'été et de l'automne 2020 et son niveau d'eau a généralement diminué après avoir atteint un pic au début de mai 2020. La présentation du Conseil met en lumière les récentes conditions de sécheresse persistante et généralisée en date de mars 2021, mais il est possible de prendre connaissance des photos instantanés historiques de la sécheresse en Amérique du Nord à compter de 2002, à l'adresse https://www.ncdc.noaa.gov/temp-and-precip/drought/nadm/maps</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

32	<p>Merci de prendre le temps de parler de ce qui nous préoccupe. Compte tenu des crues extrêmes de 2017 et de 2019, dans quelle mesure est-il courant (historiquement) que les précipitations sur le bassin passent d'extrêmement élevées à extrêmement faibles en si peu de temps? Craint-on que cette volatilité soit le résultat des changements climatiques? Le plan de régularisation actuel serait-il l'instrument le plus approprié si ces tendances devaient devenir la nouvelle norme?</p>	<p>On a rarement vu de tels extrêmes de produire en si peu de temps dans le passé. Cependant, à l'examen des résultats des études sur les changements climatiques, relativement au climat du futur, nous prévoyons que ces changements brusques se produiront plus souvent. Cela devrait se traduire par des niveaux de crue et d'étiage plus marqués que par le passé. Bien que nous ne puissions affirmer avec certitude que ces extrêmes récents soit le résultat des changements climatiques, ils correspondent certainement aux prévisions climatiques à longue échéance. En ce qui concerne le plan de régularisation, l'un des objectifs de la phase II de l'examen accéléré consiste à déterminer ce que donnerait l'application du Plan 2014 dans les conditions climatiques futures prévues (https://www.ijc.org/fr/gagl/examen-accelere).</p>
33	<p>Ma question précédente est-elle fondée? J'ai</p>	<p>Dans ses décisions de régularisation, le Conseil tient compte des répercussions en amont et en aval. Comme nous l'indiquons dans la présentation, les niveaux d'eau en amont et en aval sont très bas et</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	entendu dire qu'il faut agir à la façon dont Montréal le souhaite.	l'équilibre entre ces régions est soigneusement pris en compte dans l'établissement des stratégies de régularisation.
34	Pouvez-vous répéter les niveaux d'eau cibles des lacs selon le Plan 2014 (en pieds/po)	Le Plan 2014 n'énonce pas de niveaux d'eau cibles. Il existe des seuils précis de haut et de bas niveaux d'eau en fonction desquels le Conseil peut dévier des débits prescrits par le plan. Ces seuils changent d'une saison à l'autre. Pour en savoir plus à ce sujet, consulter : https://ijc.org/fr/clofsl/qui/directives/ajustements
35	En fin de compte, on nous dit que nous souffrons tous à cause de Montréal. Où est la justice pour l'État de New York? Si la CMI n'a aucun contrôle, pourquoi avons-nous un Conseil?	Les intérêts de Montréal n'ont pas plus de poids que les autres secteurs géographiques. Le Conseil examine attentivement les impacts positifs et négatifs sur tous les intérêts en amont et en aval pour toutes les décisions de régularisation.
36	Comment se fait-il qu'avant le Plan 2014, nous ayons connu des périodes de sécheresse, un manque de pluie, des étés chauds, mais jamais ce problème? Le lac Saint-Laurent a toujours eu beaucoup d'eau. Ne serait-il pas	Il est souvent arrivé par le passé que le niveau d'eau du lac Saint-Laurent soit très proche de ce qu'il est en cet été 2021, en raison des facteurs que vous mentionnez. Dans le cas du lac Saint-Laurent, on a observé des niveaux d'eau aussi bas en 1997, en 1998, en 2018 et en 2020. Pour en savoir plus sur les récents niveaux d'eau du lac Saint-Laurent, voir : https://ijc.org/fr/clofsl/bassin/niveau-d%27eau

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	temps de dire que le Plan 2014 n'est pas bon?	
37	<p>Les municipalités réglementent l'aménagement des berges en fonction des plaines inondables et des crues historiques. Depuis la mise en œuvre du Plan 2014, nous constatons que les amplitudes sont plus importantes. Comment gérer et établir des politiques quand les déviations sont plus importantes en vertu du Plan 2014 que dans les 70 années précédentes, sous le régime du Plan 1958?</p>	<p>Les fluctuations des niveaux d'eau sont effectivement extrêmes depuis la mise en œuvre du Plan 2014 en 2017. Cette situation est attribuable aux conditions naturelles exceptionnelles observées dans l'ensemble du bassin des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent au cours des dernières années, et non à la régularisation du débit sortant ou au Plan 2014. Les municipalités devraient se préparer à de plus grandes fluctuations à l'avenir, car il semble probable que les extrêmes se produiront plus fréquemment et avec plus d'intensité que ce qui a été historiquement observé.</p>
38	<p>Pourquoi ne laisse-t-on pas passer plus d'eau des lacs d'amont dans le lac Ontario?</p>	<p>Aucun mécanisme de régularisation ne permet d'augmenter ou de diminuer le volume d'eau entre les Grands Lacs d'amont et le lac Ontario. Le débit s'écoule de manière naturelle dans la rivière Niagara, à hauteur des chutes et par un éperon rocheux naturel dans le lit de la rivière.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

39	<p>La modélisation des changements climatiques prévoit-elle que les niveaux d'eau extrêmement bas seront la norme à l'avenir, ou que ce seront plutôt les niveaux d'eau plus élevés enregistrés en 2017 et 2019?</p>	<p>Les projections du niveau d'eau des lacs obtenues par les simulations climatiques prévisionnistes suggèrent qu'il y aura des périodes où les niveaux seront soit nettement supérieurs, soit nettement inférieurs à ce que nous avons vu dans le passé. Bien que nous ne puissions affirmer avec certitude que ces extrêmes récents soient le résultat des changements climatiques, ils correspondent certainement aux projections du climat de l'avenir.</p>
40	<p>Vous dites que vous avantez les écosystèmes, mais ce n'est pas ce qui se passe, car vous tuez tout l'écosystème aquatique du lac Saint-Laurent quand vous videz ce lac dans la nuit, en plein mois de janvier, ne laissant que boue et flaques d'eau. Pourquoi avez-vous le droit de le faire?</p>	<p>Le lac Saint-Laurent, en tant que bief ou réservoir amont du barrage Moses-Saunders, est très sensible aux changements de débits sortants (https://ijc.org/fr/clofsl/lac-saint-laurent). Les niveaux d'eau peuvent fluctuer assez rapidement, mais surtout pendant les mois d'hiver, quand le débit sortant doit être rapidement modifié en réaction à la formation de plaques de glace. De telles opérations hivernales sont essentielles au maintien d'un couvert de glace stable et à la réduction du risque d'embâcles qui pourrait avoir des répercussions négatives importantes. Toutefois, ces fluctuations hivernales rapides peuvent aussi exposer le fond du lac Saint-Laurent et laisser des nappes isolées pouvant avoir des conséquences négatives sur les espèces aquatiques. Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) a récemment travaillé avec des chercheurs du River Institute de Cornwall (Ontario), afin de mieux comprendre ces impacts potentiels sur les écosystèmes aquatiques. Les travaux, bien que préliminaires, ont permis de cerner le potentiel de recherches supplémentaires qui pourraient être entreprises afin de mieux comprendre l'impact que le taux et l'ampleur des fluctuations hivernales du niveau d'eau du lac Saint-Laurent pourrait avoir sur l'écosystème aquatique. Le Comité GAGL espère poursuivre une partie de ce travail dans le cadre de son examen continu du Plan 2014 et il informera le Conseil à mesure que de nouveaux renseignements seront connus. Voici un lien vers le rapport préparé par le River Institute en 2019 (en anglais seulement) : https://ijc.org/fr/clofsl/assessment-and-public-outreach-low-water-level-impacts-fish-community-and-aquatic-habitat</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

41	<p>En rétrospective, est-ce que le fait de retenir de l'eau dans le lac Ontario pendant la crue printanière de la rivière des Outaouais n'aurait pas pu aider le port de Montréal maintenant? Je sais que, même si c'est possible, ce n'est pas une question simple à laquelle répondre.</p>	<p>En théorie, le Conseil aurait effectivement pu réduire le débit sortant pour retenir l'eau dans le lac Ontario pendant la crue de la rivière des Outaouais au printemps 2021, tandis que le niveau d'eau en aval était près ou au-dessus de sa moyenne. Cependant, une telle action aurait pu entraîner une légère augmentation du niveau d'eau du lac Ontario et donc un débit sortant légèrement supérieur avec, pour résultat possible, une légère hausse de niveau du cours inférieur du fleuve Saint-Laurent. Le Conseil aurait pu choisir d'utiliser cette eau emmagasinée pour augmenter le débit sortant (au-delà de ce que prescrit le Plan 2014) plus tard au cours de l'été afin d'atténuer les bas niveaux d'eau en aval dans le cours inférieur du fleuve Saint-Laurent, dans la région de Montréal.</p>
42	<p>Selon le traité et les ordonnances, il faut tenir compte des répercussions en amont et en aval. Je n'ai pas l'impression que l'on parle du poids relatif accordé aux différentes régions. Le lac Ontario subit d'énormes répercussions, mais on semble mettre l'accent sur les intérêts en aval. Vous n'avez</p>	<p>Le Conseil est tenu d'examiner les répercussions des stratégies de régularisation sur tous les intérêts du système, en amont et en aval du barrage, tout le long du fleuve Saint-Laurent. Au début juin, des impacts sur la navigation commerciale ont été signalés dans le secteur aval de la voie maritime, mais aucun dans le lac Ontario ou le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent. Le traité et les ordonnances précisent qu'il faut prendre des mesures pour soutenir autant que faire se peut la navigation commerciale, les prises d'eau municipales et industrielles et les centrales hydroélectriques.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	même pas mentionné l'impact sur les marinas et les entreprises d'ici.	
43	N'était-il pas un peu prématuré d'augmenter le débit sortant en fonction d'une probabilité de 28 %, puisque nous étions en janvier-février?	Comme nous avons observé un record historique de précipitations extrêmes au printemps lors de deux des quatre dernières années, une probabilité d'événements d'inondation supérieure à 1 sur 4 était suffisante pour justifier une intervention. De plus, n'oubliez pas que les déviations n'avaient permis de ne retirer que 9,4 cm (3,7 po.) d'eau de plus qu'indiqué et que ce volume était rétabli le 1 ^{er} mai.
44	Pourquoi les mesures sont-elles prises uniquement en fonction du niveau d'eau? Ne serait-il pas possible de concevoir un modèle analytique tel que tous les facteurs environnementaux seraient entrés quotidiennement, comme les précipitations, les chutes de neige, les températures, les vents, les heures	Le Plan 2014 tient compte d'une prévision à court terme fondée sur les conditions du moment dans le bassin versant. Le problème, est qu'il n'y a pas de prévisions fiables au-delà de 10 jours.

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

d'enseiillement,
etc. Ce serait un
modèle
mathématique où
les données en
temps réel,
entrées
quotidiennement,
permettraient de
prévoir les
ajustements à
apporter et de
façon proactive. À
l'heure actuelle, il
semble que toutes
les mesures sont
uniquement
réactives. Veuillez
commenter

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

45	<p>Les sociétés d'électricité ont-elles le droit d'effectuer des opérations de production de pointe avec ajustement jour-nuit, au barrage de Cornwall? Si oui, quelles en sont les limites?</p>	<p>Oui, les sociétés productrices d'hydroélectricité disposent d'une certaine souplesse pour ajuster l'écoulement des eaux afin que la production hydroélectrique réponde mieux à la demande. Ces producteurs d'hydroélectricité peuvent miser sur une production de pointe consistant à laisser passer plus d'eau pendant les heures où la demande est plus élevée (peaking), dans la journée, et à limiter le débit dans les périodes où la demande est plus faible, la nuit (ponding). Il leur est également permis de limiter le débit les fins de semaine et les jours fériés, quand la demande est plus faible, mais à l'augmenter en semaine, quand la demande est plus élevée. Étant donné que ces activités ont une incidence sur les niveaux d'eau en amont et en aval du barrage Moses-Saunders, il y a des limites quant au moment et à la quantité d'eau écoulee par variation du débit sortant. En outre, le Conseil supervise les opérations des compagnies d'électricité pour assurer le respect de ces limites. Par exemple, pendant la saison de navigation, les opérations de production de pointe avec ajustement (peaking) sont autorisées dans une plage de 850 m³/s de part et d'autre du débit moyen quotidien. Les variations d'une heure à l'autre du débit sont limitées à une fourchette de 570 m³/s. L'impact quotidien maximal sur les niveaux d'eau est d'environ 28 cm (11 po) tout de suite en amont du barrage, et de 50 cm (20 po) tout de suite en aval du barrage. Plus loin du barrage, les impacts ressentis diminuent avec la distance.</p>
46	<p>D'après ce que j'ai entendu, la régularisation se fait au barrage Moses-Saunders. À quoi servent les vannes du barrage Iroquois pour réguler le niveau du cours supérieur du fleuve Saint-Laurent?</p>	<p>Les vannes du barrage Iroquois sont généralement en position ouvertes, relevées au-dessus de la ligne de flottaison. C'est actuellement le cas (été 2021) alors que le niveau d'eau du lac Saint-Laurent est bas. Quand le niveau d'eau du lac Saint-Laurent est élevé, les vannes du barrage Iroquois peuvent être partiellement abaissées pour contribuer à réduire le niveau entre Iroquois et Cornwall. Si vous voulez en savoir plus sur le barrage Iroquois, nous vous invitons à visionner une courte vidéo sur le site Web du Conseil (module 4) https://ijc.org/fr/clofsl/biblio/modules</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

47	<p>Pourquoi ne pas laisser Dame nature suivre son cours et ne pas arrêter de vouloir la contrôler?</p>	<p>La construction du barrage et l'aménagement de la voie maritime se voulaient des investissements dans les économies des deux pays qui allaient ainsi profiter de la production hydroélectrique, de la navigation commerciale et d'une plus grande régularité d'apports d'eau pour les utilisateurs d'eau municipaux et industriels. Les ordonnances et les directives de la CMI exigent que le barrage soit exploité de façon à offrir ces avantages dans le respect des contraintes imposées par Dame nature. Quand les conditions météorologiques et les conditions d'apports d'eau sont favorables, les niveaux d'eau correspondent généralement à ce qui est souhaité, mais quand les conditions sont extrêmes, les niveaux d'eau souhaitables sont souvent impossibles à atteindre. Bref, malgré les opérations de régularisation, c'est Dame nature qui prédomine vraiment.</p>
48	<p>Pourquoi le lac Saint-Louis contrôle-t-il le volume d'eau rejeté ou retenu? D'après ma macro de vos rapports hebdomadaires sur les niveaux d'eau, il ressort que, si le niveau du lac Saint-Louis est bas, vous augmentez le débit sortant, mais que, si son niveau augmente, vous réduisez le débit sortant à Cornwall et sur la rivière des Outaouais, ce qui a causé des inondations dans le passé</p>	<p>Dans des conditions de crue en aval, il est exact que le Conseil réduit souvent le débit sortant du Lac Ontario pour aider à prévenir des inondations majeures. Cela se produit particulièrement au printemps, quand le débit élevé à la sortie de la rivière des Outaouais contribue aux crues en aval. Une partie de l'entente intergouvernementale relative à la construction du barrage Moses-Saunders et à l'aménagement de la voie maritime prévoyait que l'exploitation du barrage ne devrait en aucun cas aggraver les inondations en aval par rapport à ce qui se produirait dans des conditions d'écoulement naturel, soit sans le barrage. Il arrive donc que le débit doive être réduit pour empêcher que cela se produise. Cependant, des décisions de régularisation peuvent avoir deux types d'effets contraires, en ce sens qu'elles peuvent avantager le lac Ontario et le lac Saint-Laurent, mais avoir un effet négatif sur les intérêts en aval. La stratégie de déviation de l'été 2021, qui est de réduire le débit, en est un bon exemple. La réduction du débit a pour effet d'élever les niveaux d'eau en amont (ceux du lac Saint-Laurent et du lac Ontario) et d'abaisser ceux du lac Saint-Louis à un moment où il est déjà très bas.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

48a	<p>Afin de répondre clairement à la question posée, il est important de séparer celle-ci en deux parties : Puisque vous ériez à dire que les écluses à Iroquois étaient totalement ouvertes alors que j'étais sur place dans mon bateau et que celles-ci étaient fermées.</p>	<p>Les écluses du barrages Iroquois sont presque tout le temps gardés ouvertes, élevées juste au-dessus de la ligne de flottaison. Il peut s'avérer être difficile à percevoir à moins d'être tout près de celles-ci. Mais nous pouvons vous assurer que toutes les écluses sont en position ouverte et qu'elles le sont depuis novembre 2020. Tardivement l'automne dernier, plusieurs écluses furent fermées temporairement afin de permettre aux plongeurs de vérifier la structure. Il ne faut pas oublier qu'il y a qu'il y a deux écluses qui sont soulevées plus haut que les autres, permettant l'espace additionnel en dessous pour le libre passage des bateaux de plaisance. Vous pouvez lire davantage sur l'ensemble des opérations aux écluses Iroquois dans le rapport semi-annuel du conseil : https://ijc.org/en/loslrb/library/publications. Il y a aussi une brève vidéo (module 4) : https://ijc.org/en/loslrb/library/modules</p>
49	<p>Question de suivi : Les éléments déclencheurs actuels pour prendre des mesures sont trop tardifs et ne sont pas efficaces Qu'envisagez-vous pour passer à un plan plus proactif.</p>	<p>Les déclencheurs actuels sont examinés dans le cadre de la phase II de l'examen accéléré effectué par le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (https://www.ijc.org/fr/gagl/examen-accelere).</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

Le Plan 2014 ne semble être concerné que que Montréal, le lac Saint-Laurent et le lac Louis. Vous traitez ensuite le lac Ontario comme si aucun de ses riverains n'était touché par vos décisions, et qu'il s'agissait d'un réservoir inépuisable. Pourquoi les riverains du lac Ontario ne semblent-ils pas avoir voix au chapitre? Vous disposez d'au moins 60 années de données et de moyens technologiques plus performants que jamais dans l'histoire, alors pourquoi faites-vous un si mauvais travail?

50

Le Plan 2014 examine les répercussions pour l'ensemble du système et fixe le débit du lac Ontario en fonction des effets négatifs minimaux sur celui-ci. Les déviations quand les niveaux d'eau sont bas, comme en cet été 2021, sont un bon exemple de la façon dont le Conseil prend des mesures précises pour le lac Ontario et le cours supérieur du fleuve Saint-Laurent. La réduction du débit a pour effet d'augmenter les niveaux d'eau du lac Ontario et du lac Saint-Laurent tout en réduisant celui du lac Saint-Louis, en aval, en situation de sécheresse qui est la cause même de bas niveaux d'eau. Les décisions de régularisation sont prises au vu de la situation d'ensemble et de l'incidence de ces décisions sur les différents intérêts dans l'ensemble de la région géographique. Il est important de ne pas oublier que les variations de débit ont aussi une incidence beaucoup plus grande sur le niveau d'eau du fleuve Saint-Laurent que sur celui du lac Ontario. Les impacts correspondants à une modification notoire du niveau d'eau du lac Ontario seraient beaucoup plus importants et beaucoup plus immédiats sur le lac Saint-Laurent et le lac Saint-Louis. C'est un aspect à considérer lors des efforts d'équilibrer les impacts pour l'ensemble du système.

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

51	<p>Êtes-vous sérieux quand vous dites que l'évaporation a un impact important sur les niveaux d'eau, car ce n'est certainement pas ce qui s'est produit quatre années de suite, quand tout le monde a été inondé?</p>	<p>L'évaporation peut effectivement avoir une incidence importante sur les niveaux d'eau et elle varie en fonction de l'écart de température entre l'air et l'eau, de l'humidité relative et d'autres facteurs. Au cours des années très humides (pluvieuses) de 2017 et de 2019, l'évaporation n'a pas joué un rôle aussi important que les précipitations records que nous avons observées dans le système. Pour en savoir plus sur l'influence de l'évaporation, consultez le site (en anglais seulement) https://www.lre.usace.army.mil/Missions/Great-Lakes-Information/Great-Lakes-Information-2/Basin-Conditions/</p>
52	<p>Peut-on alors s'inquiéter de sécheresse éventuelle au niveau du bassin versant du lac Érié?</p> <p>Can we then worry about possible drought in the Lake Erie watershed?</p>	<p>Les conditions de sécheresse qui ont touché le bassin versant des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent ce printemps persistent, et elles se poursuivront cet été. Les cartes de surveillance de la sécheresse en Amérique du Nord font état de conditions allant « d'anormalement sèches » à « sécheresse modérée » pour la majeure partie du bassin, en amont (autour du lac Érié et du lac Ontario) comme en aval (le long du fleuve Saint-Laurent) https://www.ncdc.noaa.gov/temp-and-precip/drought/nadm/maps. Cela étant, le niveau d'eau du lac Érié devrait se maintenir au-dessus de sa moyenne.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

53	Compte tenu du manque de succès du Plan 2014, quand allons-nous l'abroger et revenir au plan antérieur?	Il est important de noter que les niveaux d'eau seraient très proches de ce qu'ils ont été ces dernières années dans le cadre de l'ancien plan de régularisation ou de tout autre plan. La régularisation des débits sortants du lac Ontario n'est pas suffisante pour contrer l'écrasante influence des événements extrêmes naturels dont nous avons été témoins ces dernières années. Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) étudie actuellement les améliorations qui pourraient être apportées au Plan 2014 dans le cadre du processus d'examen accéléré (https://www.ijc.org/fr/gagl/examen-accelere), mais aucune variation potentielle n'aurait permis d'empêcher les inondations de 2017 ou de 2019 ou les très faibles niveaux d'eau de 2018 et de cette année (2021).
54	Si l'on n'avait pas laissé s'échapper 4 po d'eau cet hiver, nous aurions 8 po de plus, ce qui ferait effectivement une différence. Il est beaucoup trop tôt, en janvier et février, pour prédire le risque d'inondation.	Le Conseil a dévié du Plan et augmenté le débit sortant en janvier et en février, ce qui a donné lieu à une diminution du niveau d'eau du lac Ontario de 9,4 cm (3,7 po) par rapport à ce qu'il aurait été si le Plan de régularisation 2014 avait été suivi à la lettre. En mars et en avril, cette eau a été rétablie dans le lac, car le débit sortant était inférieur aux prescriptions du Plan 2014. Au 1 ^{er} mai, le niveau d'eau du lac Ontario était identique à ce qu'il aurait été si le Conseil n'avait pas dévié au cours de l'hiver. Le Conseil estime les risques de niveaux d'eau élevés ou bas en projetant ceux qui pourraient se produire si les apports d'eau futurs devaient être semblables à ceux du passé. Le Conseil tient également compte des prévisions météorologiques à court terme. En janvier 2021, selon des données historiques d'apports d'eau recueillies sur plus de 100 ans, il fut estimé qu'il y avait 28 % de risque de niveaux d'eau extrêmement élevés, 52 % de risques de niveaux d'eau supérieurs à la moyenne, 20 % de risque de niveaux d'eau inférieurs à la moyenne et 0 % de risque de niveaux d'eau extrêmement bas dans le lac Ontario pour l'année 2021.
55	Vous avez dit que le niveau d'eau du lac Ontario était dans sa moyenne en avril et en mai. Cependant, j'ai constaté que le niveau était d'au moins 20 pouces inférieur à la moyenne pendant cette période.	Nous sommes désolés si la façon dont les niveaux d'eau déclarés en avril et en mai a donné lieu à une certaine confusion. En avril et en mai 2021, le niveau d'eau du lac Ontario a été inférieur à sa moyenne saisonnière à long terme (1918 à 2020) à raison de 21 à 37 cm (8 à 15 po). Il est, par ailleurs, possible de prendre connaissance des niveaux d'eau moyens quotidiens sur le graphique interactif à cette adresse : https://ijc.org/fr/clofsl/bassin/niveau-d%27eau

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	Comment expliquez-vous cela?	
56	La question est donc de savoir comment ce poids relatif est déterminé et pourquoi les intérêts du lac Ontario ne pèsent pas autant, voire plus dans la balance, compte tenu du nombre relatif de personnes et d'entreprises touchées?	Le Conseil tient compte des avantages et des répercussions sur tous les intérêts en amont et en aval, conformément à l'ordonnance de la CMI (https://ijc.org/fr/clofsl/qui/ordonnance) et aux directives (https://ijc.org/fr/clofsl/qui/directives/conseil et https://ijc.org/fr/clofsl/qui/directives/ajustements). Aucun groupe d'intérêt ou emplacement géographique particulier ne reçoit davantage de poids que tout autre. Il importe de ne pas oublier que les variations de débit ont aussi une incidence beaucoup plus grande sur le niveau d'eau du fleuve Saint-Laurent que sur celui du lac Ontario. Une modification notoire du niveau d'eau du lac Ontario aurait des répercussions beaucoup plus importantes et beaucoup plus immédiates sur le lac Saint-Laurent et le lac Saint-Louis. C'est un aspect à ne pas perdre de vue dans les efforts d'équilibrer les répercussions dans l'ensemble du réseau.
57	Vous devez parler de la façon dont le Conseil compte agir dans la situation inverse à celle que nous vivons.	Comme vous parlez de situation inverse à celle que nous vivons actuellement, nous supposons que vous parlez de crues pouvant causer des inondations. Dans les années de crue, le Conseil est également limité dans sa capacité d'influer de façon marquée sur les niveaux d'eau. L'augmentation ou la diminution du débit sortant en vue de soulager des intérêts particuliers dans les différentes parties du système a de multiples répercussions. En situation de crue, le Conseil doit contrôler le débit de façon à ne pas aggraver les inondations en des endroits précis du système. Pour en savoir plus sur les récents épisodes de crue (2017 et 2019), consulter la page : https://ijc.org/fr/clofsl/questions

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

58	Dans quelle mesure tout cela est-il guidé sur la nécessité d'éviter que les zones résidentielles de Montréal soient inondées quand le niveau des eaux augmente?	Pour le moment (à l'été 2021), nous ne craignons pas d'inondation dans aucune partie du système. Toutefois, si nous étions dans des conditions de crue, le Conseil évaluerait la gravité des répercussions des inondations en amont et en aval et prendrait les décisions appropriées pour réduire au minimum les impacts en amont et en aval, dans toute la mesure du possible, compte tenu de l'influence démesurée de Dame nature sur les niveaux d'eau.
59	N'y a-t-il pas un moment où le niveau des eaux va provoquer un ralentissement du transport maritime sur le Saint-Laurent, ce qui serait bien sûr intolérable puisque la navigation commerciale est un moteur économique pour cette région?	Les bas niveaux d'eau, ou étiages, peuvent évidemment avoir une incidence sur la capacité des navires commerciaux à naviguer dans le système. L'eau que le Conseil va emmagasiner dans le lac Ontario durant l'été 2021 pourrait être utilisée si les conditions d'étiage risquaient d'avoir une incidence sur la navigation commerciale plus tard cet été ou cet automne.

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

60	<p>Le critère H14 ne pourrait-il pas être modifié pour permettre une meilleure régularisation des niveaux d'eau? Autrement dit, ce critère ne permet pas une réaction assez rapide en présence d'extrêmes.</p>	<p>Les points de déclenchement actuels du critère H14 (seuils) sont en train d'être réexaminés dans le cadre de la deuxième phase de l'examen accéléré effectué par le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) (https://www.ijc.org/fr/gagl/examen-accelere). Cependant, compte tenu de l'incertitude des prévisions, il n'est pas certain que la modification des seuils H14 présente l'avantage que vous évoquez. Ce n'est pas parce que la modification des seuils H14 permettrait de prendre des mesures plus tôt que cela se traduirait nécessairement par une amélioration de la situation. Les mesures prises cet hiver en sont un bon exemple. L'augmentation du débit sortant a permis de retirer 9,4 cm (3,7 po) d'eau de plus que ce qu'aurait donné l'application du débit prévu. L'arrivée des conditions de sécheresse a rendu cette mesure inutile et le Conseil a mis fin à cette stratégie en mars, puis a réduit le débit en avril pour remettre l'eau en amont.</p>
61	<p>Avez-vous retenu quelque chose des années de crue où les débits sortants étaient élevés en ce qui concerne la navigation commerciale? Dans l'affirmative, qu'avez-vous appris?</p>	<p>Il y a toujours des leçons à tirer en présence de conditions extrêmes, quand des records sont atteints. Nous avons retenu une chose : moyennant des mesures de sécurité additionnelles pour la navigation commerciale, il est possible d'aller au-delà de certaines limites de débit du Plan 2014, dans une certaine mesure, dans certaines conditions et en certaines périodes de l'année. Toutefois, le fait de dépasser les limites du Plan qui concernent la navigation augmente le risque de conséquences négatives (p. ex., échouements des navires). Les déviations par rapport aux limites du Plan doivent être soigneusement coordonnées avec les autorités responsables de la navigation commerciale pour veiller à ce que les conditions à l'intérieur du système ne dépassent pas les limites selon lesquelles les pilotes peuvent composer en toute sécurité avec des courants plus rapides. Le Comité de Gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) étudie les recommandations à formuler éventuellement pour améliorer le Plan compte tenu de ce qui a été appris en 2017 et 2019, mais il se peut que certaines des déviations appliquées en 2017 et 2019 ne soient pas possibles dans de futures situations de crue.</p>
62	<p>Pouvez-vous définir l'expression « important tirant d'eau » dans le cas des navires de charge de gros tonnage? Parle-t-on de 20 ou</p>	<p>Les navires qui désirent transiter dans la voie maritime du Saint-Laurent sont limités au tirant d'eau maximum publié pour la voie maritime elle-même, ou au tirant d'eau maximum au port de destination, selon le moindre des deux. Si les niveaux d'eau sont adéquats, le tirant d'eau maximal permis pour les navires qui transitent dans la voie maritime est de 8,08 m (26 pi 6 po). Pour les navires commerciaux équipés d'un système d'information sur le tirant d'eau, le tirant d'eau maximal passe à 8,15 m (26 pi 9 po).</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	<p>30 pieds de plus que pour un petit navire de charge? Est-il possible d'envoyer ces navires de charge à l'ancrage en eaux profondes pour décharger, si les vannes des barrages sont fermées afin de faire augmenter le niveau d'eau aux Mille Îles?</p>	
63	<p>Un risque d'inondation de 28 % n'est pas très important. Pourquoi avoir relâché autant d'eau et aussi tôt?</p>	<p>Comme nous l'avons souligné, le risque d'inondation était de 28 %, mais le risque de crue extrême était presque de 0 %. Étant donné que les années 2017 et 2019 avaient connu des précipitations printanières sans précédent, le Conseil a décidé que le risque de haut niveau d'eau était suffisant pour justifier la prise de mesures. Encore une fois, seulement 9,4 cm (3,7 po) d'eau supplémentaire ont été retirés du lac Ontario en janvier et en février et, le 1^{er} mai, le niveau d'eau était revenu à ce qu'il aurait été sans ces mesures.</p>
64	<p>Si le niveau d'eau est déterminé par la nature, quel rôle jouent les barrages artificiels dans le processus? Comment les décisions sur la façon de réguler grâce à eux sont-elles prises?</p>	<p>Le débit sortant du barrage Moses-Saunders est établi dans le Plan 2014 et par le Conseil en fonction des conditions qui règnent en amont et en aval. La régularisation du débit sortant du lac Ontario a pour effet de modifier légèrement son niveau d'eau (de quelques centimètres ou pouces), mais son influence est sans égal avec celle de Dame nature. Comme nous l'avons vu cette année, le passage relativement rapide d'un cycle pluvieux à un cycle très sec a fait passer la hauteur du niveau d'eau du lac Ontario de nettement supérieur à sa moyenne à très bas. Ces facteurs naturels (conditions très pluvieuses, puis anormalement sèches) ont un effet beaucoup plus important que celui que peuvent avoir les variations de niveau d'eau très modestes dus à la régularisation du débit sortant. La fixation du débit sortant est décidée en fonction des niveaux d'eau constatés en amont et en aval, et d'après une évaluation des effets positifs et des effets négatifs de toute stratégie de régularisation envisagée sur l'ensemble des intérêts, en amont et en aval du barrage. Pour de plus amples renseignements, consulter le site : https://ijc.org/fr/clofsl/qui/regularisation</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

65	<p>Quand on songe aux progrès technologiques réalisés depuis 1909, pourquoi le débit n'est-il pas fixé d'après des données historiques, dans une fourchette de 3 pouces de part et d'autre du niveau d'eau moyen du lac Ontario?</p>	<p>La régularisation du débit sortant du lac Ontario ne permet pas de maintenir son niveau d'eau dans une fourchette de trois pouces au-dessus ou au-dessous de sa moyenne à long terme. L'influence de Dame nature l'emporte de loin sur la capacité de réguler le niveau d'eau dans une fourchette aussi étroite.</p>
66	<p>Même si la navigation de plaisance n'est pas mentionnée, il est clair, d'après votre exposé de ce soir, que la navigation commerciale est touchée. Que fait-on pour améliorer la situation?</p>	<p>En situation d'étiage, la navigation commerciale préoccupe le Conseil au premier chef. Comme nous l'avons mentionné, les déviations de l'été 2021 consistant à réduire davantage le débit sortant ont pour effet de stocker davantage d'eau dans lac Ontario. Cette eau supplémentaire pourra être emmagasinée ou relâchée plus tard si les conditions sèches en aval devaient persister au risque de perturber la navigation commerciale dans la voie maritime, plus tard durant été ou à l'automne.</p>
67	<p>Pouvez-vous faire appel à d'autres organisations nationales, comme The Nature Conservancy, pour aider à déterminer l'impact réel des</p>	<p>D'autres organisations et établissements d'enseignement participent à ces efforts. La coordination de ces initiatives se fait par l'entremise du Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL). The Nature Conservancy a une voix au sein du groupe consultatif public qui conseille le Comité GAGL et dont les recommandations sont prises en compte au sujet des impacts sur les écosystèmes (https://www.ijc.org/fr/la-cmi-constitue-un-groupe-consultatif-public-pour-laider-dans-son-examen-du-plan-2014-de).</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	<p>niveaux de crue et d'étéage? Le DEC participe-t-il également? Il semble que Brockport, même si c'est une excellente université, dispose de moyens particulièrement limités.</p>	
<p>68</p>	<p>Si, comme l'indique le Plan 2014, les terres humides sont si importantes, pourquoi n'y a-t-il pas de plan officiel pour disposer de données générales à compter de 2019 afin d'en faire le suivi? Aucun rapport n'a été fourni.</p>	<p>Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) a déployé des efforts continus et établi des partenariats avec des organismes fédéraux et des établissements d'enseignement pour surveiller la santé et mesurer l'étendue des terres humides sur les rives du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent. Au cours de la dernière décennie, des échantillonnages ciblés ont été effectués la plupart des années dans un certain nombre de milieux humides. Plus tôt cette année, certaines données à long terme ont été utilisées pour rédiger un article dans le Journal of Great Lakes Research (https://doi.org/10.1016/j.jglr.2020.10.013). Comme il faut beaucoup de temps aux écosystèmes pour s'adapter aux conditions changeantes, il est important d'effectuer une surveillance sur de longues périodes et pour une grande variété de niveaux d'eau. Compte tenu de la baisse des niveaux d'eau en 2021 par rapport aux dernières années, le Comité GAGL favorisera une surveillance plus poussée plus tard au cours de l'été dans le cadre de ses efforts de surveillance à long terme. Dans les années à venir, le Comité GAGL travaillera avec les données à long terme et produira des rapports dans le cadre de la phase II de l'examen accéléré (https://www.ijc.org/fr/gagl/examen-accelere).</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

69	<p>Pouvez-vous expliquer comment les niveaux d'eau des Grands Lacs d'amont peuvent être supérieurs à leur moyenne tandis que ceux du lac Ontario et plus en aval sont inférieurs à leur moyenne</p>	<p>Les niveaux d'eau dans tout le système hydrographique des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent ont diminué en raison des récentes conditions anormales de sécheresse. Tous les lacs ont connu une baisse supérieure à leur moyenne à l'automne 2020 et une hausse inférieure à leur moyenne au printemps 2021. Il faut revenir quelques deux années en arrière pour comprendre pourquoi le niveau d'eau des Grands Lacs d'amont est demeuré supérieur à la moyenne, tandis que ceux du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent sont passés sous leur moyenne respective. Au début de cette année (2021) le niveau d'eau des Grands Lacs d'amont était beaucoup plus élevé que celui du lac Ontario. Des niveaux d'eau records avaient été atteints dans tous les Grands Lacs d'amont en 2019 et 2020, tandis que celui du lac Ontario n'a pas atteint de niveau record en 2020. Cette différence en 2020 tient essentiellement à l'élargissement et au dragage du chenal lors de l'aménagement de la voie maritime du fleuve Saint-Laurent et de la construction du barrage hydroélectrique. Ces modifications ont permis l'écoulement d'un plus grand volume d'eau du lac Ontario que ce n'était physiquement possible avant la réalisation de ce vaste projet. Toutefois, cela n'empêche pas les inondations dans le secteur du lac Ontario, mais réduit les niveaux d'eau extrêmement élevés qui se seraient produits naturellement, et accélère le retour à la normale à la suite d'événements extrêmes, comme en 2020, après les niveaux d'eau extrêmement élevés de 2019.</p>
70	<p>Si ces tendances se maintiennent, faut-il s'attendre à ce que davantage de résidents quittent cette région à cause de cela? Dans l'affirmative, quelles seront les répercussions sur les activités internationales visées par le Plan 2014?</p>	<p>D'après les données du recensement américain, la population des collectivités riveraines et intérieures du nord de l'État de New York diminue depuis plusieurs décennies, selon une tendance qui a commencé avant les crues du lac Ontario de 2017. Nous n'avons pas étudié les déplacements humains dans la région (arrivées et départs), mais nous n'avons pas non plus vu d'études laissant entendre que, depuis 2017, plus de gens quittent les collectivités riveraines du nord de l'État de New York plus rapidement que les collectivités à l'intérieur des terres.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

71	<p>Pourquoi le débit sortant n'a-t-il pas été réduit plus tôt, puisque les précipitations étaient si faibles? Pourquoi avoir attendu au mois de mai?</p>	<p>Les débits sortants du lac Ontario ont été réduit tout au long du mois de mars, et la restitution de l'eau du lac pour compenser les écoulements additionnels de l'hiver a débuté en avril, après que le Conseil eut été convaincu que les débits printaniers de pointe de la rivière des Outaouais (les crues) étaient terminés. Le 1^{er} mai, le niveau d'eau du lac Ontario était le même que ce qu'il aurait été si le Conseil n'avait pas appliqué de déviations dans l'hiver. Le Conseil a choisi de ne pas rétablir plus tôt le niveau d'eau du lac Ontario parce que, jusqu'à la fin mars, il était plus probable de faire face à des crues qu'à des étiages. Aucune prévision n'annonçait la persistance de conditions anormalement sèches.</p> <p>Le Conseil a pu prendre des mesures et appliquer des déviations importantes en vue de réduire le débit sortant à la fin mai, une fois que le niveau d'eau du lac Ontario soit tombé sous le seuil de bas niveau d'eau du critère H14.</p>
72	<p>Il semble que les formules utilisées pour déterminer la probabilité de crues soient erronées. Comment pourrait-on expliquer autrement les débits excessifs d'eau de janvier et de février 2021 alors que le niveau d'eau du lac Ontario baissait, tandis qu'il augmente en général pendant cette période de l'année?</p>	<p>Le risque de crues au printemps dernier était fondé sur les séquences historiques d'apport d'eau. Il n'existe pas de méthode prévisionniste parfaite pour établir les conditions de précipitations. Les prévisions à long terme ne sont pas fiables et ne permettent pas la prise de décisions de régularisation.</p> <p>Le Conseil fournit généralement des comparaisons du niveau d'eau moyen sur le long terme d'après les données correspondant à toute la « période de relevé » disponible, laquelle remonte à 1918 pour les Grands Lacs. L'inclusion de différentes tranches d'années sert à des fins différentes. Par exemple, une période de sécheresse importante s'est produite dans les années 1930, avant l'aménagement de la voie maritime du fleuve Saint-Laurent. Nous vous invitons à calculer le niveau d'eau moyen à long terme d'un lac à partir des données correspondant à une période restreinte de votre choix, à l'aide des graphiques de niveaux d'eau disponibles en ligne https://www.lre.usace.army.mil/Missions/Great-Lakes-Information/Great-Lakes-Information-2/Water-Level-Data/</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	<p>De plus, pourquoi continuez-vous d'inclure les années antérieures à l'aménagement de la voie maritime du fleuve Saint-Laurent dans la détermination des moyennes à long terme?</p>	
73	<p>Il semble que les critères du Plan 2014 vous empêchent d'agir efficacement sur les niveaux d'eau. Il a fallu attendre la fin d'avril avant de pouvoir réagir aux bas niveaux d'eau, quand le lac Ontario a atteint le niveau d'eau acceptable prescrit. Quand on attend aussi longtemps pour réagir, il est trop tard. La même chose s'est produite lorsque</p>	<p>Une réaction excessive et anticipée est aussi un risque dont il faut tenir compte. Le Conseil était incertain du moment et de l'ampleur de la crue printanière de la rivière des Outaouais au printemps 2021. Le Conseil est généralement tenu de suivre le Plan 2014 jusqu'à ce que les seuils de déclenchement soient atteints, afin que les avantages attendus du Plan se réalisent. De plus, les débits sortants prescrits par le plan sont ajustés en fonction des conditions du moment, c.-à-d. que les calculs relatifs au niveau d'eau du lac Ontario tiennent compte des augmentations et des diminutions prescrites par le Plan quand le niveau d'eau augmente ou diminue. Ce faisant, les prescriptions du Plan « évoluent » selon les conditions, même avant que le Conseil ne soit autorisé à dévier quand le niveau d'eau atteint un seuil extrême.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	nous avons été inondés en 2017 et 2019. À l'annonce d'un printemps humide, vous devez ajuster le débit sortant en conséquence, et ne pas attendre d'en arriver à un seuil prescrit dans le Plan 2014.	
74	Je n'ai pas compris votre réponse au sujet des débits. Pourriez-vous la redonner?	Toutes nos excuses pour la confusion. Si vous avez d'autres questions ou précisions, veuillez communiquer avec nous en passant par la page https://ijc.org/fr/contact/contact_the_international_lake_o
75	Quels organismes de réglementation encadre les sociétés d'hydroélectricité?	Les sociétés d'hydroélectricité doivent respecter le débit total prescrit par le Conseil. Ce débit peut être établi au barrage Moses-Saunders, dans le cadre de la production d'hydroélectricité, ou par simple écoulement par le barrage Long Sault à la discrétion des sociétés d'hydroélectricité, à condition que le débit total indiqué dans le Plan 2014 et fixé par le Conseil soit respecté.
76	Pouvez-vous nous fournir les rapports relatifs aux opérations de production de pointe (peaking and ponding)? Merci.	Étant donné que les opérations de production de pointe (peaking and ponding) ont un impact sur les niveaux d'eau en amont et en aval du barrage Moses-Saunders, les sociétés d'hydroélectricité doivent respecter certains paramètres encadrant le choix du moment pour effectuer de telles opérations et leur ampleur. Le Conseil supervise les opérations pour assurer le respect de ces paramètres. Le Conseil rend compte des opérations de production de pointe dans des rapports semestriels (https://ijc.org/fr/clofsl/biblio/publications). En général, l'impact quotidien maximal sur le niveau d'eau est d'environ 28 cm (11 po) immédiatement en amont du barrage et de 50 cm (20 po) immédiatement en aval de ce dernier. Les impacts diminuent avec la distance par rapport au barrage.
77	Le Comité GAGL a été chargé d'un examen	Quand le Plan 2014 a été mis en œuvre, les ordonnances d'approbation mises à jour exigeaient un examen du Plan dans les 15 ans. Le Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent (Comité GAGL) a été mis sur pied pour appuyer cet effort à long terme. Compte tenu des

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

	<p>« accéléré » du Plan 2014, notamment pour ce qui est des seuils H14. Cette analyse en deux phases devrait durer de 5 à 7 ans. Cela ne correspond pas très bien à la définition d'examen « accéléré ». Que pourrait-on faire pour que cet examen par le Comité GAGL se fasse plus vite?</p>	<p>crues de 2017 et de 2019, la CMI a demandé au Comité GAGL d'entreprendre l'examen dans un délai beaucoup plus court (https://www.ijc.org/fr/gagl/examen-accelere). Le Comité vise à présenter son rapport de la Phase I à la CMI en octobre 2021 et les résultats de l'examen général de la Phase II dans les trois ans suivants, sous réserve de l'obtention du financement demandé (octobre 2024). Bien qu'un tel échéancier puisse ne pas sembler très « accéléré », il est nécessaire de veiller à obtenir toute nouvelle donnée et tout nouveau renseignement éventuels et d'en faire une analyse approfondie.</p>
78	<p>Comment est défini l'algorithme des ANB ?</p>	<p>Les apports nets du bassin (ANB) représentent toute l'eau qui aboutit dans le lac Ontario, à l'exclusion des apports du lac Érié. Autrement dit, les ANB représentent l'influence nette des précipitations sur le lac, des eaux de ruissellement du bassin hydrographique immédiat et de l'évaporation de surface du lac. Il est possible d'estimer les ANB à l'aide d'une méthode dite « résiduelle » ou d'une méthode fondée sur les « composantes ». La méthode fondée sur les « composantes » repose sur des mesures et des estimations modélisées des précipitations, du ruissellement et de l'évaporation à l'échelle du lac. Cependant, comme il est difficile de prévoir avec précision ces composantes à l'échelle du lac, le Conseil applique la méthode dite « résiduelle », qui repose sur des mesures provenant d'un réseau de limnimètres (indicateurs de niveau d'eau) disposés le long de la berge du lac Ontario, ainsi que sur les mesures d'apports d'eau du lac Érié et du débit de l'eau s'écoulant dans le fleuve Saint-Laurent.</p>
79	<p>La sécheresse durera-t-elle des années?</p>	<p>Aucune prévision fiable des précipitations ne dépasse un horizon de 10 à 14 jours. La persistance de la sécheresse dépendra des régimes hydrologiques mondiaux qui ne peuvent être prédits des mois ou des années à l'avance.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

<p>Qui a établi le règlement selon lequel les trois seules considérations sont les prises d'eau municipales, la navigation commerciale et la production d'électricité. Si vous êtes contraints par ces trois éléments, qui ne tiennent pas compte d'autres enjeux critiques, il semblerait qu'il faille faire pression sur l'entité ou les entités qui ont imposé cette vision étroite.</p>	<p>Cette orientation est liée aux principes fondamentaux du Traité des eaux limitrophes de 1909, signé par les deux gouvernements nationaux. Lorsque le plan de régularisation actuel, le Plan 2014, a été approuvé en 2016, ce libellé a été inscrit dans le Plan pour respecter les articles du Traité. Cela étant, le Conseil tient compte des répercussions sur tous les intérêts du réseau et tente d'équilibrer les impacts possibles de ses décisions. En fait, le Plan 2014 énonce des critères visant à tenir compte des impacts de la régularisation sur d'autres intérêts. Le critère H12 stipule, « Compte tenu des autres exigences, le débit sortant du lac Ontario est régularisé de manière à favoriser la biodiversité et la résilience des milieux humides du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent ». Le critère H13 stipule, « Compte tenu des autres exigences, le débit sortant du lac Ontario est régularisé de manière à favoriser la navigation de plaisance sur le Lac Ontario et le fleuve Saint-Laurent ».</p> <p>Après qu'il eut été approuvé, le Plan 2014 a de nouveau été accepté par les deux gouvernements. Afin que soit modifié le libellé du Traité et du Plan 2014, les deux gouvernements doivent accepter les changements. Si vous souhaitez préconiser des changements, comme une redéfinition du genre de priorité à accorder à des intérêts particuliers, vous devriez faire pression sur les élus fédéraux qui vous représentent afin qu'ils recommandent de tels changements.</p>
---	---

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
 Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

81	<p>Il est clair que la régularisation et nos connaissances actuelles ne suffisent pas à empêcher l'actuel bas niveau d'eau du lac Ontario et, avec le recul, il aurait été préférable de ne pas le drainer comme cela a été fait au début de l'année. Quelles mesures Le Conseil propose-t-il pour améliorer la gestion du niveau d'eau?</p>	<p>Comme nous l'avons souligné dans notre exposé, le lac n'a pas été « drainé » en janvier et en février, puisque nous n'y avons prélevé que 9,4 cm (3,7 po) de plus que ce que prévoyait le Plan. Ce volume d'eau a été rétabli en avril, à la faveur d'une réduction du débit et, au début mai, le niveau d'eau était revenu à ce qu'il aurait été sans application des déviations au cours de l'hiver. Le Conseil doit se fier aux données historiques de niveau d'eau et à des prévisions imparfaites à court terme. L'incertitude entourant les précipitations susceptibles de tomber sur le système rend la gestion de l'eau imparfaite par nature. Des améliorations à la régularisation sont régulièrement envisagées dans le cadre du processus de gestion adaptative, et le Comité GAGL (Comité de gestion adaptative des Grands Lacs et du fleuve Saint-Laurent) se livre actuellement à un examen accéléré du Plan de régularisation afin d'explorer les améliorations qui pourraient y être apportées (https://www.ijc.org/fr/gag/examen-accelere).</p>
82	<p>Quand les 3,7 pouces d'eau retirés en janvier et en février ont été rétablis, le niveau d'eau était déjà de près d'un pied sous sa moyenne à long terme. Pourquoi n'a-t-on pas agi plus tôt?</p>	<p>Les débits sortants du lac Ontario ont été réduits tout au long du mois de mars, et la restitution de l'eau du lac pour compenser l'eau écoulée de l'hiver a débuté en avril, après que le Conseil eut été convaincu que les débits printaniers de pointe de la rivière des Outaouais (les crues) étaient terminés. Le 1^{er} mai, le niveau d'eau du lac Ontario était le même que ce qu'il aurait été si le Conseil n'avait pas appliqué de déviations dans l'hiver. Le Conseil a choisi de ne pas rétablir plus tôt le niveau d'eau du lac parce que, jusqu'à la fin mars, il était plus probable de faire face à des crues qu'à des étiages. Aucune prévision n'annonçait la persistance de conditions anormalement sèches.</p> <p>Le Conseil a pu prendre des mesures et appliquer des déviations importantes en vue de réduire le débit sortant du lac Ontario à la fin mai, une fois que son niveau d'eau soit descendu sous son seuil de bas niveau d'eau du critère H14.</p>

Conseil international du lac Ontario et du fleuve Saint-Laurent
Questions et réponses de la réunion publique virtuelle de juin 2021

83	Why did the Commission agree to a deviation in winter 2021 when the lake levels were nowhere near the H14 trigger and the chances of high water in spring 2021 were low? Why didn't the Board follow Plan 2014?	<p>En décembre, le risque de niveaux d'eau élevés pour le lac Ontario en 2021 était modéré en raison du niveau d'eau élevé persistant du lac Érié et des Grands Lacs d'amont. Ces niveaux d'eau élevés persistants sur les Grands Lacs, provoqueraient les apports d'eau du lac Érié au lac Ontario, de demeurer élevés au cours des prochains mois d'hiver. Le principal facteur de crue dans le bassin du lac Ontario dépendrait de conditions saisonnières comme les précipitations et la fonte des neiges. Le Conseil a dévié du Plan et augmenté le débit sortant du lac Ontario en janvier et en février, ce qui a donné lieu à une diminution de son niveau d'eau de 9,4 cm (3,7 po) par rapport à ce qu'il aurait été si le Plan de régularisation 2014 avait été suivi à la lettre. En mars et en avril, cette eau a été rétablie dans le lac, car son débit sortant était inférieur aux prescriptions du Plan 2014. Au 1^{er} mai, le niveau d'eau du lac Ontario était identique à ce qu'il aurait été si le Conseil n'avait pas dévié au cours de l'hiver. Le Conseil estime les probabilités de risques de niveaux d'eau élevés ou bas en projetant les niveaux d'eau qui pourraient se produire si les apports d'eau futurs devaient être semblables à ceux du passé. Le Conseil tient également compte des prévisions météorologiques à court terme. En janvier 2021, selon des données historiques d'apports d'eau recueillies sur plus de 100 ans, on a estimé qu'il y avait 28 % de risque de niveaux d'eau extrêmement élevés, 52 % de risques de niveaux d'eau supérieurs à la moyenne, 20 % de risque de niveaux d'eau inférieurs à la moyenne et 0 % de risque de niveaux d'eau extrêmement bas dans le lac Ontario pour l'année 2021.</p>
----	---	--